

L'inf'Eau 44 est un bulletin-conseil hebdomadaire et gratuit à destination des irrigants de la Loire-Atlantique pour optimiser la conduite de l'irrigation et l'adapter au contexte de la campagne : démarrage, conduite, arrêt de l'irrigation, gestion des éventuelles restrictions. Ce bulletin est disponible sur le site de la [Chambre d'agriculture](#)

Résumé de la semaine








Suite à un début d'hiver très pluvieux, les mois de mars et d'avril ont connu très peu de précipitations. Les bassins hydrographiques du Sud du département commencent à décrocher au niveau des débits des stations de référence. Le bassin Côtier Breton passe en **Alerte**. L'ensemble des autres bassins passe en Vigilance.

Maintien des conditions climatiques actuelles pour les prochains jours : temps ensoleillé et venteux.

Le premier arrêté sécheresse est tombé sur notre département.

Météo

Prévisions météo à 7 jours

	Vendredi 23/04	Samedi 24/04	Dimanche 25/04	Lundi 26/04	Mardi 27/04	Mercredi 28/04	Jeudi 29/04
Temps							
T° min / max (°C)	8/20	8/21	9/18	10/18	5/16	4/14	3/12
Pluie (mm)	0	0	0	0	0	0	0
ETP (mm)	4	4	3	3	3	-	-

Sources : MétéoCiel / MétéoFrance / Plein Champ

Temps ensoleillé pour la fin de semaine avec une arrivée de nuages et du vent de l'Est (30km/h) pour dimanche et lundi. Le soleil devra refaire son apparition à partir de mardi prochain. Les températures seront comprises entre 10 et 20 degrés pour la fin de la semaine. La semaine prochaine sera plus fraîche avec des températures minimales de l'ordre de 3 à 4 degrés et maximales de l'ordre de 16 degrés.

Situation des ressources en eau au 19/04

Les cours d'eau sont en phase de décrue depuis la mi-mars et le cours d'eau du Falleron a franchi le premier seuil

Zone d'alerte	Mode de gestion	Station de référence	SEUILS			Mesures au XX/XX Arrêté précédent	Valeur des 6 jours précédents	Mesures au 19/04 et Tendance d'évolution
			ALERTE	ALERTE RENFORCEE	CRISE			
1 VILAINE	Débits	La Chère à Derval	150l/s	60l/s	50l/s	XX l/s	2910-1780-1450-1150-100-971	1010 l/s
2 OUDON	Débits	Segré (SDAGE)	600l/s	300l/s	100l/s	XX l/s	6480-4730-7040-3580-3400-3150	3230 l/s
3a ERDRE AMONT	Débits	Nort sur Erdre (SDAGE)	70 l/s	60l/s	50 l/s	XX l/s	1040-944-883-835-810-780	800 l/s
3b ERDRE AVAL	Niveau de l'Erdre	Port Jean (Carquefou)	4,29 m NGF	4,22 m NGF	4,19 m NGF	XX m	/	XX m
3c AFFLUENTS NORD LOIRE	Note ONDE	/	Note ONDE < 8,5	Note ONDE < 8	Note ONDE < 7	XX (au XX/XX)	/	XX (au XX/XX)
3d AFFLUENTS SUDLOIRE	Note ONDE	/	Note ONDE < 8,5	Note ONDE < 8	Note ONDE < 7	XX (au XX/XX)	/	XX (au XX/XX)
Zone 3e LOIRE	Taux de salinité	Buzay	/	/	Taux de salinité >1g/l	XX g/l (au XX/XX)	/	XX g/l (au XX/XX)
	Débits	Montjean sur Loire (point SDAGE)	127 m³/s	110 m³/s	100 m³/s	XX m³/s	513-503-505-508-491-460	447m³/s
3f BRIERE-BRIVET	Note ONDE	/	Note ONDE < 8,5	Note ONDE < 8	Note ONDE < 7	XX (au XX/XX)	/	XX (au XX/XX)
4 SEVRE NANTAISE	Débits	Vertou (SAGE)	1,15 m³/s	0,9 m³/s	0,57 m³/s	XX m³/s	STATION EN RETARAGE	Pas de valeurs à Clisson
		Tiffauges (SDAGE)	330l/s	270 l/s	200 l/s	XX l/s	3610-3200-2930-2760-2670-2560	2350 l/s
5 COTIER BRETON	Taux de salinité	La Pommeraie			Taux de salinité > 0,7 g/l	XXg/l (au XX/XX)	/	XX g/l (au XX/XX)
	Débits	Falleron à St-Etienne-de-Mer-Morte	120 l/s	40l/s	25 l/s	XX l/s	153-128-117-109-107-108-	107 l/s
6a Logne Boulogne Ognon sans relation avec le niveau du Lac de Grandlieu	Débits	Logne à Saint Colomban	150l/s	60l/s	30l/s	XX l/s	352-309-283-272-280-245	254 l/s
6b LAC DE GRANDLIEU eaux superficielles	Cote de Buzay	Buzay	<1,55m au 1/07 <1,43 m au 1/08 <1,30m au1/09			XX m (au XX/XX)	/	1,91 m (au 16/04)

Restriction d'irrigation / Mesures de gestion

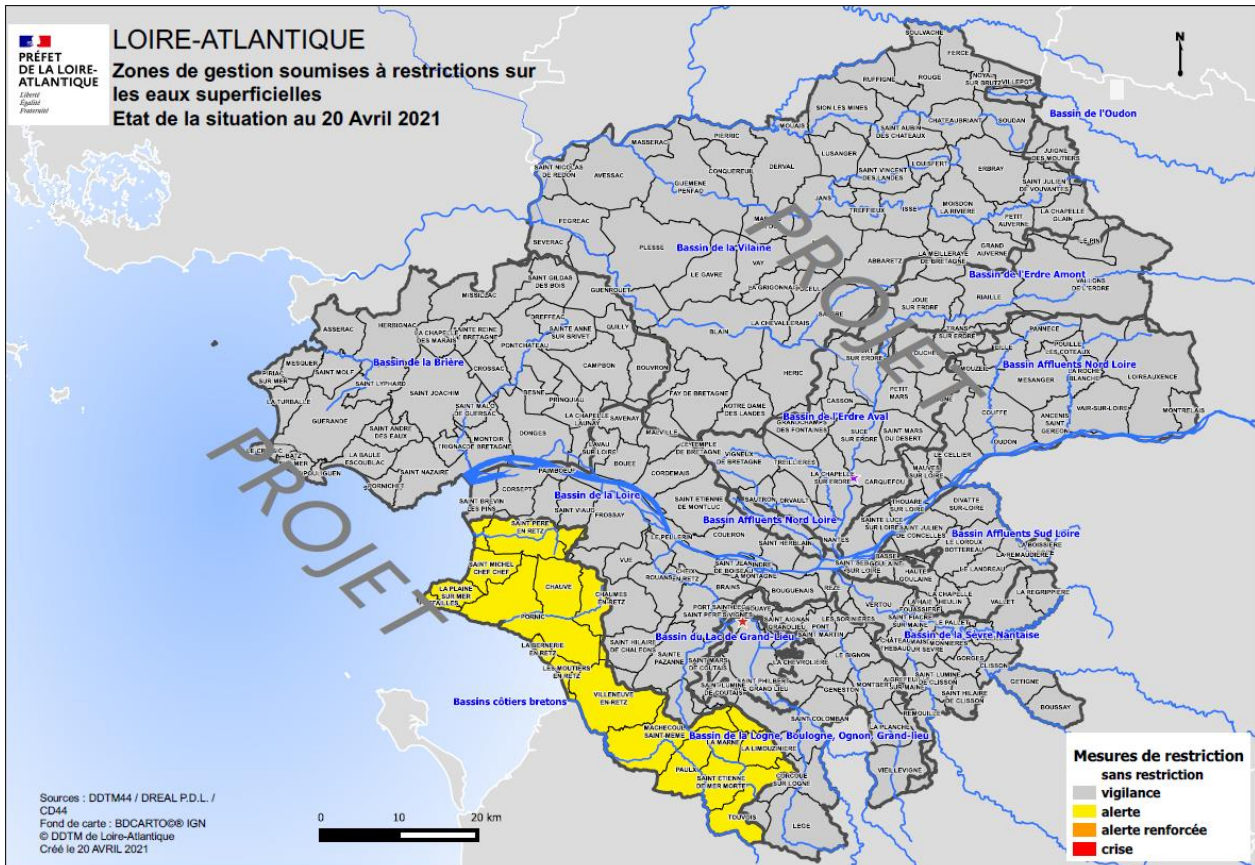
Passage en Alerte des zones :

VIGILANCE	ALERTE	ALERTE RENFORCEE	CRISE
Ensemble des bassins	Zone 5 Côtiers Breton		

Usages agricoles	VIGILANCE	ALERTE	ALERTE RENFORCEE	CRISE
Grandes Cultures, Prairies, Cultures de plein champ	- Communication - Réunion du comité sécheresse	Limitation horaire des prélèvements : Interdiction du lundi au vendredi de 10h à 20h et du samedi 10h au dimanche 20h. Ou si gestion volumétrique concertée, réduction volumétrique*	Interdiction	Interdiction
Cultures sensibles (maraichage) Cultures irriguées par technique économes (micro-aspersion, goutte à goutte) Cultures sous serre et jeunes plants en pépinière	- Mise en vigilance accrue du territoire	Information spécifique et Autolimitation des prélèvements	Limitation horaire des prélèvements : Interdiction du lundi au vendredi de 10h à 20h et du samedi 10h au dimanche 20h. Ou si gestion volumétrique concertée, réduction volumétrique*	Interdiction sur décision du préfet
Besoins des sites d'élevages (hygiène, abreuvement)	Ne sont pas concernés par ces mesures			

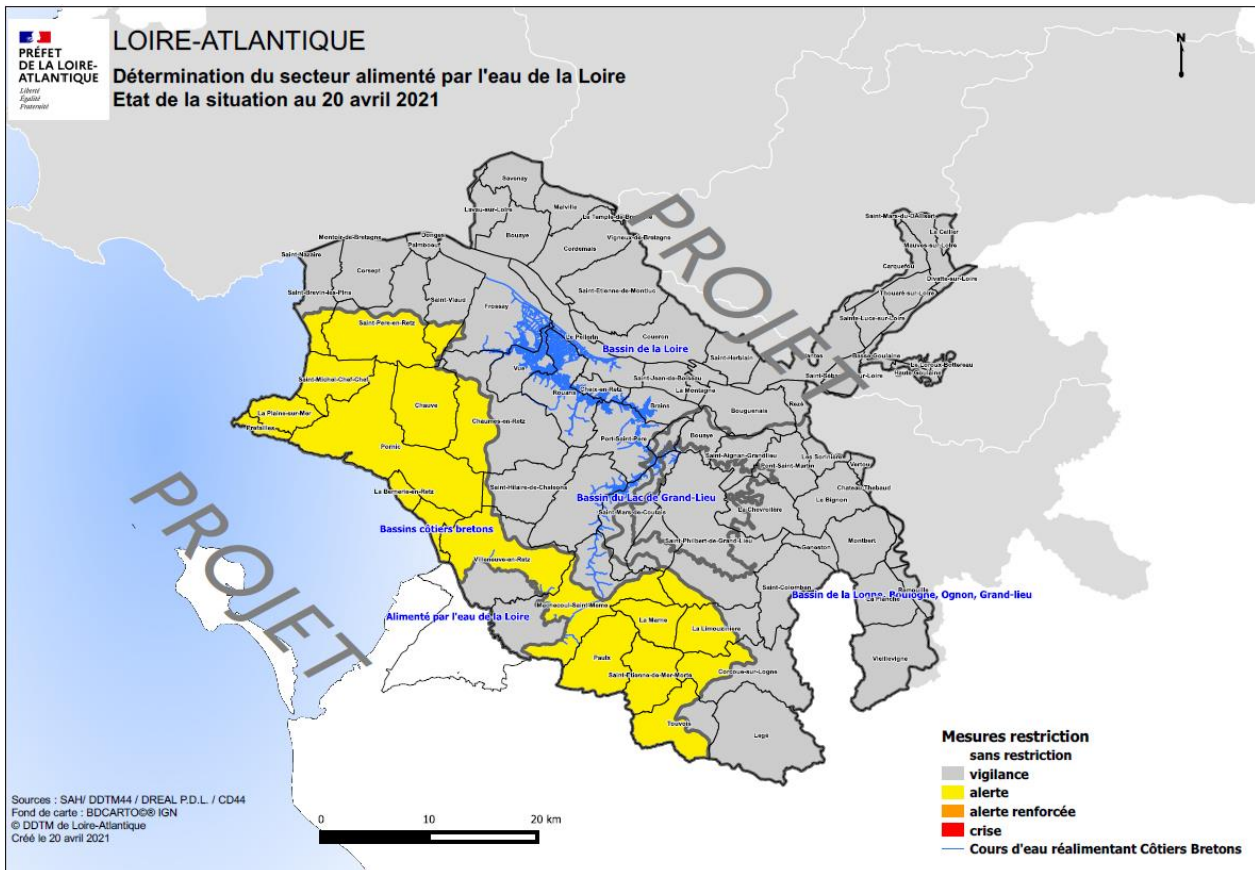
*Taux de réduction de 30% du volume hebdomadaire maximal autorisé

Mesures réglementaires en vigueur au 23/04/2020 par Zones d'Alerte



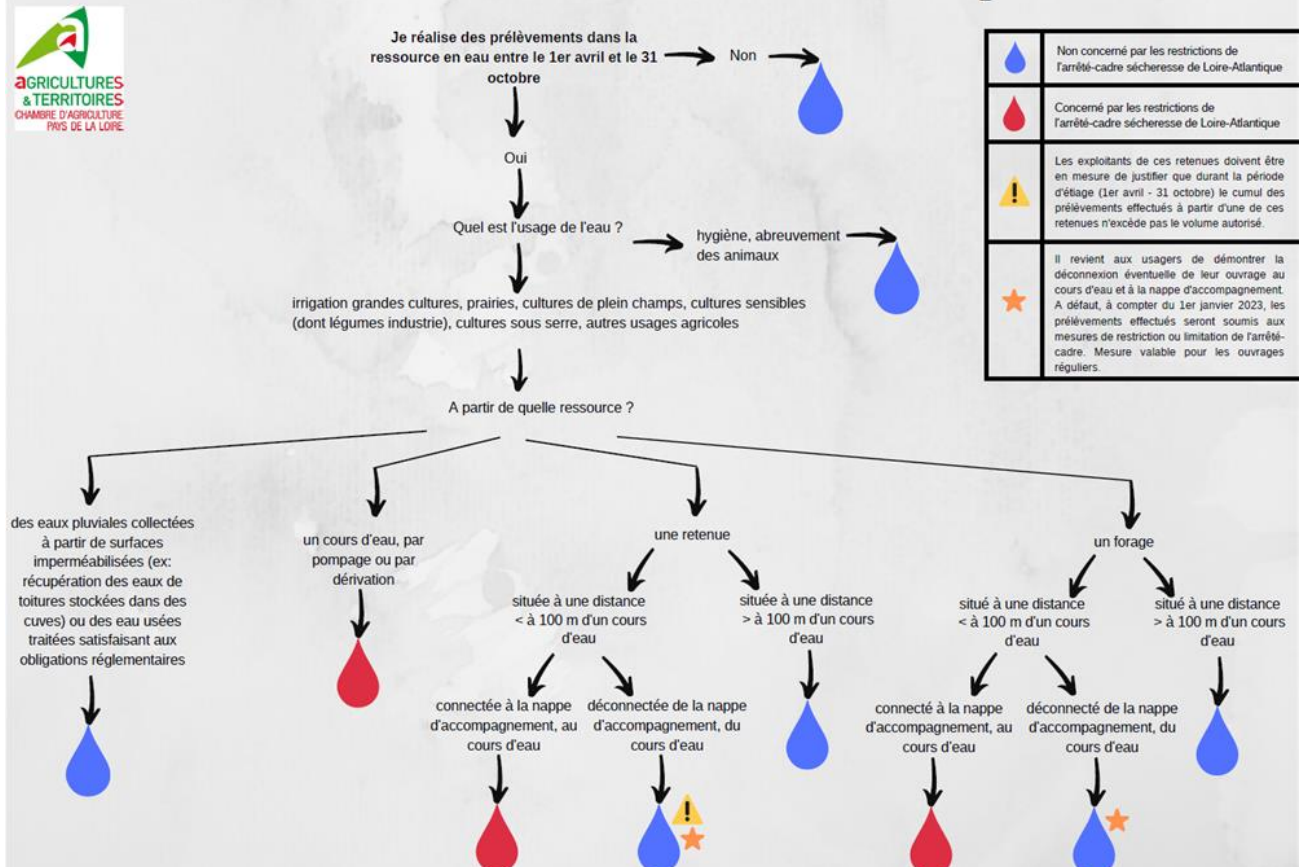
Pour vérifier le zonage superficiel qui correspond à votre point de prélèvement :

<https://ssm-ecologie.shinyapps.io/restreau/>



Via ce logigramme vous saurez si votre prélèvement est concerné par l'arrêté cadre sécheresse qui régit l'utilisation de l'eau selon le type de ressource et le type d'usager.

Suis-je concerné par les restrictions de l'arrêté-cadre sécheresse de Loire-Atlantique?



Etat des cultures et des sols, conseil sur la conduite de l'irrigation

Blé tendre d'hiver : Les blés sont autour de 1 nœud, voire 2 nœuds pour les parcelles les plus avancées. Depuis le 1^{er} mars, les pluies ont été faibles et les sols s'assèchent en surface. Selon la réserve utile de votre sol (sol sableux ou peu profonds), l'irrigation pourra être envisagée

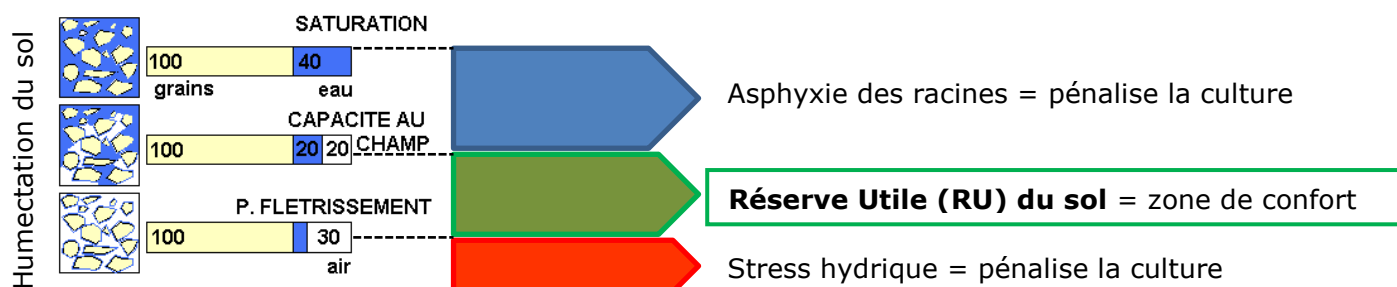
Colza : Les colzas sont entre début et pleine floraison. Dans l'état actuel des choses, il n'y a pas lieu d'irriguer cette culture. Si le temps sec persiste, 1 tour d'eau de 30 mm pourrait être envisagé en sols superficiels fin de semaine prochaine.

Prairies : Les premières coupes pour l'ensilage d'herbe ont été réalisées ou sont en cours de réalisation. Si la parcelle n'est pas retournée pour la mise en place de maïs, le passage d'un tour d'eau peut être envisagé pour relancer la pousse d'herbe.

Maïs : Les semis sont en préparation. L'irrigation n'est pas encore d'actualité.

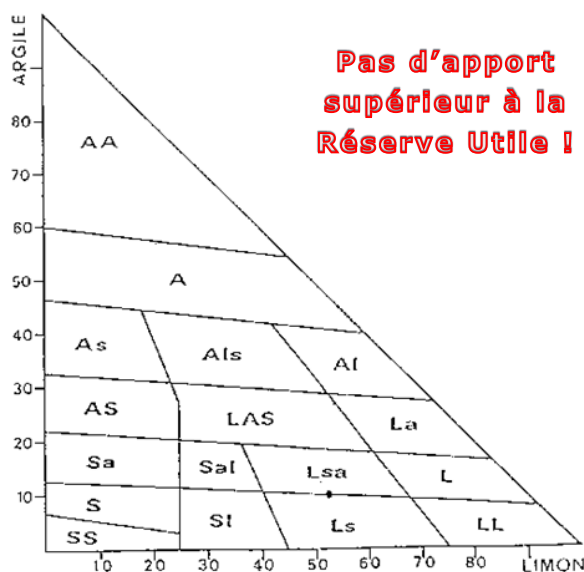
Point technique : La Réserve Utile en eau des sols

La réserve utile en eau des sols est la fraction de l'eau du sol potentiellement mobilisable par les plantes pour assurer leur alimentation. Elle correspond à la différence entre l'eau à la capacité au champ (sol ressuyé) et l'eau au point de flétrissement (limite de l'eau disponible). Elle est remplie par les précipitations ou l'irrigation et consommée par les plantes ou par évaporation (ETP), elle s'exprime en mm. **L'objectif de l'irrigation est de remplir la RU pour maintenir les cultures dans une zone de confort hydrique aux stades sensibles au stress hydrique.**



La réserve utile dépend de la texture du sol et de la profondeur de sol explorée par les racines.

Symbole	Texture	RU en mm/cm de sol
AA	argile lourde	1,6
A	argile	1,8
Al	argile limoneuse	2,1
Als	argile limono-sableuse	2,0
As	argile sableuse	1,4
AS	argile très sableuse	1,1
LAS	limon-argilo-sableux	1,9
La	limon argileux	2,3
L	limon	2
LL	limon pur	1,7
Ls	limon sableux	1,5
Lsa	limon sablo-argileux	2,2
Sal	sable argilo-limoneux	1,5
Sa	sable argileux	1,3
Sl	sable limoneux	1,1
S	sable	0,7
SS	sable pur	0,5



Selon la profondeur d'enracinement on estime que les cultures exploitent plus ou moins la totalité de la RU, on estime alors la RFU = Réserve Facilement Utilisable :

↻ **Pour les cultures avec un bon enracinement (maïs, luzerne), la RFU = 2/3 de RU**

↻ **Pour les cultures avec un enracinement moyen (protéagineux), la RFU = 1/2 de RU**

CONSEILS POUR OPTIMISER L'IRRIGATION :

- 1. adapter la dose et la fréquence de l'irrigation au type de sol, à la profondeur d'exploration racinaire et à la météorologie (ETP/pluie),**
- 2. la profondeur d'enracinement est souvent faible en début de cycle → commencer par de petites doses plus fréquentes puis augmenter les doses et espacer les apports.**
- 3. suivre l'évolution du remplissage de la RU (bulletin ou sonde) pour définir la date de démarrage puis de reprise de l'irrigation,**
- 4. valoriser toute la RU de son sol et l'améliorer : favoriser l'enracinement en évitant les défauts de structure, entretenir le taux de matière organique du sol, limiter l'évaporation grâce au binage.**

**Chambre d'agriculture des Pays de la Loire –
Site de Nantes**

Rue Pierre Adolphe Bobierre –
La GERAUDIERE
44939 NANTES
Tél. 02 53.46.60.00

Rédaction : Q CHATAIGNER

Comité de relecture : Q CHATAIGNER,
M.L. ROUSSEAU

Reproduction interdite

Retrouvez l'inf'Eau sur <https://bit.ly/InfEau>

Avec le soutien financier de :

